

Objectifs

- Être capable d'appliquer les règles de sécurité de la conduite des engins de chantier
- Être capable d'assurer la maintenance du matériel utilisé
- Être capable de rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées

Public et Prérequis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Aptitudes médicales à la conduite des engins de chantier
- Être équipé de chaussures de sécurité

Durée : 14 heures, 21 heures, 28 heures, 35 heures en centre (selon le niveau du candidat)

Effectifs

Théorie : 4 à 6 stagiaires

Pratique : 3 stagiaires par engin maximum

Programme de formation

Théorie

- La réglementation de la recommandation R482
- La chaîne cinématique : mécanique, hydraulique
- Les différents contrôles avant utilisation des engins
- La prise de poste
- Les règles de conduite commune à tous les engins
- Les normes de sécurité spécifiques aux différents matériels
- Les vérifications à effectuer avant et à l'arrêt au niveau du matériel, de l'environnement, du stationnement
- Le code de la route
- La circulation sur le chantier
- Les équipements de sécurité individuels et collectifs

Pratique

- L'entretien : journalier périodique
- Les contrôles de conformité
- Interprétation des indicateurs de tableaux de bord
- Exploitation de la documentation technique du constructeur
- Mise en route du matériel, prise de poste
- Manœuvres sur parc et chantier
- Maîtrise de la conduite en toute sécurité du matériel sur route et sur chantier
- Initiation à l'exploitation du matériel
- Arrêt du matériel, mise en stationnement de l'engin, fin de poste
- Pour les opérations de chargement / déchargement sur porte-engins, connaître et effectuer les vérifications du porte-engin (adéquation, stabilisation, points d'arrimage) et réaliser les opérations de

Lieu de formation

- 61, rue Ernest Sylvain Bollée 72230 Arnage
- La cour 72240 La Chapelle Saint-Fray.

Méthodes et outils pédagogiques

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Salles de cours équipées (vidéoprojecteurs, etc.)
- Aire de terrassement privée aménagée
- Engins de chantier conformes à la réglementation
- Supports pédagogiques spécifiques

Evaluation des acquis et validation finale

Durant la formation, le formateur réalise les évaluations prévues

Validation finale : CACES®R482 (Théorie + pratique).

Selon le référentiel CNAMTS

La prestation comprend

- les frais d'inscription
- la formation théorique et pratique

chargement et de déchargement de l'engin.

Modalités de suivi des stagiaires

Remise d'un questionnaire en fin de stage.

Recueil des changements de situation (sur déclaration des stagiaires).

Les renseignements recueillis sont transmis sur demande aux organismes concernés.

Chacune de nos formations comporte des temps d'échange entre les formateurs et les stagiaires, ce qui permet de s'assurer régulièrement de l'adéquation entre les attentes du stagiaire, le contenu et le déroulement de la formation.

A chaque étape de la formation, le formateur choisira la meilleure méthode pédagogique, en fonction du contenu et de l'objet de la formation, et selon les capacités des stagiaires : formation active, interrogative, démonstrative, cours magistral, méthodes de découverte, etc.

Plusieurs méthodes pédagogiques sont susceptibles d'être combinées au cours d'une même formation.

Suites de parcours

Formation	Suites possibles
Permis BE	
Permis C	Permis CE, Permis D, FIMO, FCO, Titre pro conducteur routier
Permis CE	Permis D, FIMO, FCO, Titre pro conducteur routier
CACES Cariste CACES Nacelle CACES Engins de chantier CACES Grue auxiliaire AACES PONT ROULANT	Titres professionnels domaine de la logistique, manutention, travaux publics, etc... , selon le CACES possédé